

GRILLE TARIFAIRE AGENCE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES :

Pourcentages et honoraires TTC

De 1 à 35.000€	3000€
De 35001 à 150.000€	6%
Au-dessus de 150.000€	5%

EXPERTISES IMMOBILIERES :

APPARTEMENT TYPE 1 et 2 PIECES	300€
3 ET 4 PIECES	400€
5 PIECES ET PLUS	500€
MAISONS VILLAS	750€

LOCATIONS VIDES ET MEUBLEES

Incluant la recherche du locataire, constitution du dossier, vérification solvabilité, rédaction du bail et de l'état des lieux d'entrée

A la charge du locataire	10€ par m ² + 3€ par m ² pour l'état des lieux
A la charge du propriétaire	13€ par m ² + 70€ d'honoraires commercialisation

FRAIS DE GESTION PROPRIETAIRES ET GARANTIE DES LOYERS IMPAYES

8% TTC DU MONTANT DES SOMMES ENCAISSEES POUR LE MANDANT

GLI

2,7% TTC DU MONTANT DU LOYER CHARGES COMPRISES (*Contrat MMA – Loyers impayés, Frais de contentieux et procédures, détérioration immobilière, défense recours*)